

**Si votre  
ABONNEMENT  
est échu**

Veuillez donc utiliser immédiatement le coupon d'abonnement que nous publions dans la page 131 de ce numéro, vous nous obligerez infiniment.

**Le traitement de  
la semence pré-  
vient les maladies**

Bien des variétés de blé, d'avoine et d'orge, et parmi les meilleures, sont sujettes aux maladies charbonneuses, et tant que ces variétés n'auront pas été remplacées par des espèces résistantes à ces maladies, nous serons obligés de soumettre la semence régulièrement à un traitement soigneux; c'est là le seul moyen de la protéger. On considère généralement que l'absence des maladies portées sur la semence, comme le charbon, est l'un des avantages importants que présente la semence enregistrée et certifiée, et les acheteurs de cette semence, se fiant à cette qualité, la sèment souvent sans aucun traitement. Et, cependant, le Laboratoire fédéral de recherches sur la rouille, à Winnipeg, nous dit qu'il suffit d'une trace de charbon dans la semence de la meilleure qualité pour produire une récolte charbonneuse, lorsque les conditions sont favorables à la propagation de cette maladie. Il est particulièrement important que toutes les semences enregistrées ou certifiées soient indemnes du charbon. L'élimination du charbon empêche la contagion de cette maladie dans les nouvelles variétés et aide à améliorer le rendement et la qualité des récoltes commerciales.

Le traitement du blé, de l'avoine et de l'orge a été grandement simplifié par l'introduction récente de poussières organiques de mercure comme le nouveau Ceresan amélioré (New Improved Ceresan). Cette poussière, appliquée à la semence à raison de  $\frac{1}{2}$  once par boisseau, enraye ou prévient le charbon de l'avoine, le charbon vêtu de l'orge, et la carie du blé. Elle améliore également la faculté germinative de la semence. On fait actuellement l'essai d'autres poussières organiques de mercure offertes en vente au Canada. Le blé peut aussi être traité avec une poussière de carbonate de cuivre (2 onces par boisseau) pour prévenir la carie, mais cette poussière ne doit pas être employée pour le grain qui a une balle grossière, comme l'avoine et l'orge. Le sulfat de cuivre, généralement connu sous le nom de couperose bleue, peut causer de grands dommages à la semence et ne doit pas être employé pour le traitement du grain.

La solution de formaline (une livre de formaline pour trente gallons d'eau) a été longtemps employée pour le charbon de l'avoine, le charbon vêtu de l'orge et la carie du blé. Ce traitement bien appliqué est très efficace, mais il peut affaiblir la faculté germinative de la semence, spécialement celle du blé et ainsi réduire le rendement.

Pour plus amples renseignements sur le traitement de la semence, s'adresser au Laboratoire de recherches sur la rouille, à Winnipeg, Manitoba.

Avril 1936				
			FETES ET RUBRIQUES	
Le soleil entre au Taureau le 20, à 1 h. 31 m. du matin.				
P.L. le 6, à 5 h. 46 m. du soir.			N.L. le 21, à 7 h. 33 m. du matin.	
D.Q. le 14, à 4 h. 21 m. du soir.			P.Q. le 28, à 6 h. 16 m. du matin.	
D	Jours	Clr	LEV. COU.	
4 Sam.	b	Saint Isidore, Ev. Conf. Doct.	5 18 6 20	
5 DIM.	vi	des RAMEAUX (1 cl.) semind.	6 16 6 21	
6 Lundi	vi	De la férie (privil.)	5 14 6 22	
7 Mardi	vi	De la férie (privil.)	5 12 6 24	
8 Merc.	vi	De la férie (privil.)	5 11 6 25	
9 Jeudi	b	JEUDI SAINT	5 9 6 26	
10 Vend.	n	VENDREDI SAINT.	5 8 6 27	

Messe basse quotidienne de requiem permise.  
La deuxième couleur est pour la Solennité.

**Une chance à tous  
NOS ABONNES**

Recrutez UN nouveau lecteur au  
“BULLETIN de la FERME”  
vous gagnerez votre abonnement  
pour un an

**Lettres aux cultivateurs**

**Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière**

**L'anémie des porcelets**

Les pertes qu'elle cause: — A chaque année, les pertes de porcelets dues à l'anémie durant l'allaitement sont considérables et elles le sont davantage à chaque époque du printemps alors que les conditions d'entourage sont défavorables. Cette maladie a pour cause principale le manque de fer qui sert à la formation de l'hémoglobine du sang. En naissant, le porcelet porte une réserve de fer qui l'entretient dans sa croissance pour une période de plus ou de moins de 20 jours suivant que la truie recevait beaucoup ou peu de minéraux solubles, dont le fer fait partie, durant sa gestation. Jusqu'à cette époque, le jeune porcelet peut survivre tant bien que mal; mais après, si on ne lui fournit pas du fer en quantité suffisante, il périra très vite puisque le lait de truie

est très pauvre en cet élément essentiel. Les pertes additionnelles de tous les cultivateurs de la province, fussent seulement celles d'un seul comté ou d'une seule paroisse, dues à l'anémie se chiffrent par milliers de dollars et pourtant les moyens de contrôle sont très faciles et à la portée de tous les cultivateurs sans exception.

Le coût du traitement s'élève à quelques sous seulement par portée de porcelets et l'application peut en être faite même par un bambin de 15 ans pourvu qu'ils considèrent le porc comme un animal domestique.

Les symptômes de la maladie: — Les porcelets qui depuis leur arrivée s'étaient normalement développés tour-

(Suite à la page 136)

**Achetez vos poussins dans la province de Québec**

Les couvoirs coopératifs CERTIFÉS peuvent vous fournir des poussins dont la production est sous la surveillance du MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE PROVINCIAL.

**LISTE DES COUVOIRS COOPÉRATIFS CERTIFIÉS SAISON 1936.**

Couvoir de	Comté	Nom du gérant	Capacité	Races
Amos	Abitibi	Olympe Plante	21,000 œufs	P-L-W-A
Baie St-Paul	Charlevoix	Léon J. Perron	21,000 "	P-L-D
Beauce-Jonction	Beauce	L.-P. Nadeau, esc.	31,000 "	P-L
Bonaventure	Bonaventure	F. Vaillancourt	16,000 "	P
Hull	Hull	Chs. L. Murphy	21,000 "	P
Île-Verte	Témiscouata	s-d Adrien Martin, agr.	21,000 "	P
Laurierville	Mégantic	Nap. Normand	21,000 "	P
Marieville	Rouville	Rodrigue Ruel	42,000 "	P-L-R-O
Montmagny	Montmagny	Jos.-C. Hébert	42,000 "	P-L-R
Ormstown	Châteauguay	J.-Ross Bryson	21,000 "	P-L-R
Papineauville	Papineau	V. Daigleault	21,000 "	P-L-R
Rimouski	Rimouski	Hormidas Langis	21,000 "	P-L-R
St-Agapit	Lotbinière	Geo. Méthot	21,000 "	P-L-R
St-Anne	Kamouraska	P.-E. Bernier	16,000 "	P-L
St-Antoine	Verchères	Thos. Marchessault	21,000 "	P-L
St-Augustin	Portneuf	Aurèle Coté	21,000 "	P-L-W
St-Bernard	Dorchester	Cléophas Morin	15,000 "	P-L-R
St-Eugène	Drummond	Zéphir Leblanc	32,000 "	P-L-J
St-Félicien	Lac St-Jean	Edgar Bouchard	21,000 "	P-L-R
St-Ferdinand	Mégantic	Emilien Coté	21,000 "	P
Ste-Germaine	Dorchester	Paul Nadeau	15,000 "	P-L-R
St-Guillaume	Yamaska	Joseph Belisle	21,000 "	P-L-R
St-Isidore	Dorchester	J.-F. Guillemette	42,000 "	P
Ste-Martine	Châteauguay	Ls. Patenaude	21,000 "	P-L
St-Michel	Bellechasse	Lauréat Pouliot	21,000 "	P
St-Raymond	Portneuf	Antonio Plamondon	16,000 "	P-L-R-W
Sherbrooke	Sherbrooke	Edouard de Passillé	23,500 "	P-L-R-W
Vaudreuil	Vaudreuil	Hector Castonguay	42,000 "	P-L-R-N
Victoriaville	Arthabaska	J.-Wilfrid Lungeau	21,000 "	P

Couvoir coopératif qui a demandé son certificat pour 1936, mais pour lequel tous les rapports nécessaires à la certification ne nous ont pas encore été fournis.

St-Anselme Dorchester J.-E. Lavallée 42,000 œufs P-L

Les couvoirs coopératifs qui remplissent les conditions exigées reçoivent chaque printemps, du MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE de Québec, le certificat de COUVOIR CERTIFIÉ.

**PROTEGEZ-VOUS EN ACHETANT VOS POUSSINS D'UN COUVOIR COOPÉRATIF CERTIFIÉ.**

B-14

RACES: P. — Plymouth Rock, L - Leghorn, R-Rhode Island Red, W - Wyandotte, O - Orpington, A-Australop, N-New Hampshire Red, J-Jersey, D-Dindonneau

CETTÉ LISTE ANNULE LES PRÉCÉDENTES

**CULTURE FRUITIERE**

**La taille des  
pommiers**

Ce n'est que par une taille bien faite que l'on peut développer un arbre bien équilibré, et dont les branches maîtresses ou principales sont espacées également. On cherche généralement à obtenir quatre branches maîtresses avec une tige centrale; les branches sont espacées également autour du tronc, et de six à huit pouces entre les hauts en bas du tronc. Cette égale d'espacement des branches est nécessaire pour que l'arbre puisse porter en tout temps et dans toutes ses parties une charge égale de fruits. Il est nécessaire également de diriger laousse d'une année à l'autre, sinon les branches d'un côté croisent plus vite que celles de l'autre. On roniera donc légèrement à la pointe les branches qui poussent trop vite; quant aux branches principales dont laousse plus faible tarde, elles ne seront pas ronierées du tout à la pointe; on éliminera seulement quelques-unes des pousses latérales les plus faibles. Il est essentiel pour cela de tailler modérément chaque année.

Après douze ans, alors que l'arbre devrait être en plein rapport, on se bornera en taillant à éclaircir les branches latérales les plus faibles, celles dont laousse est lente ou qui sont portées à se croiser, ou bien encore celles qui se font concurrence pour une même position. On laissera les meilleures branches fruitières qui portent de bons boutons à fruits. Un éclaircissement judicieux des petites pousses latérales, spécialement ces branches qui peuvent être groupées ensemble vers l'extérieur et qui obstruent la lumière du soleil, doit recevoir première considération.

L'éclaircissement des arbres fruitiers est nécessaire lorsque l'on désire tenir l'arbre bas; on le fait généralement en éclaircissant les principales tiges terminales sans avoir recours à la taille rigoureuse que l'on pratique si souvent. L'enlèvement des branches réduit l'étendue de bois et de feuilles qui rapportent des fruits; il est souvent si rigoureux que l'arbre ne peut plus faire une bonneousse et ne produit pas aussi bien. Il faut donc s'appliquer à tailler légèrement tous les ans plutôt que de faire une taille rigoureuse de temps en temps.

Pour tout autre renseignement spécial sur ce sujet s'adresser à la station expérimentale fédérale de Kentville, N.-E., ou aux autres stations expérimentales.

**ENGRA**

La chaux dans le sol existe sous forme de ou moins finement dissous le nom de carbonate calcaire ou carbonate est aux plantes comme nourriture mais en quantité telle qu'on lui donne ordinairement satisfait d'amendement. Cette calcaire est d'une grande rôle dans le sol étant multipliée par ses propriétés physiques, chimiques, et aux propriétés du sol. Pour la compréhension des relations étroites existantes de récoltes, par quantités de chaux contenues dans le sol, nous expliquerons ces différents rôles.

La plante pour se déve- d'air, d'eau, de lumière et de nutriments. Ces conditions n'existent pas dans les sols argileux, dépourvus de structures, difficiles à travailler, imperméables à l'eau et à l'humidité. La chaux argileuse, ainsi amendée devient plus spongieuse donnant l'air et à l'eau qui la réhydratent. L'amendement exerce donc, sur les sols argileux ou glaiseux, un drainage; car le surplus d'eau filtrant plus facilement lorsque les sols sont plus vites resséchés, sous l'action de la chaleur.

Les terres légères sont trop perméables, ayant une faible traînée des premières. Elles sont de consistance et se dessèchent rapidement. La chaux ici est sensiblement opposé aux terres sablonneuses qui agglutinent les grains de sable, donnant plus de consistance à la masse du sol, qui absorbe mieux l'humidité.

L'action de la chaux n'est pas

**NOS TERRITOIRES**

La région abitibienne, à quelque quatre cents kilomètres à l'ouest de Québec, une étendue d'une trentaine de millions d'acres, dont deux tiers dans la province de Québec. Ces terres, environ vingt millions d'acres sont propices à la culture des céréales et des légumes. On ne saurait trouver un endroit pour la culture de certains légumes, comme les choux, les carottes, le sucre, les navets. Nulle part sur le continent trouverait-on une égalité à celle-là pour la culture du trèfle. Et c'est le seul pays canadien, où l'on récolte un nombre un, tout comme dans les terres de l'Ouest: conséquence de l'immense région de bonne terre dans quelques années, permettant l'expansion présentement dans Québec et de l'Ontario, où l'avenir de nos jeunes des autres pays désireraient.

Au sud de ces terres, se trouvent les plus riches régions continentales.

Dans ces deux pays—le canadien et l'ontarien—le gouvernement a deux fermes expérimentales: celle de l'Abitibi